

**AUTOROUTES > « 40 millions d'automobilistes » intègre
le 1^{er} comité des usagers du réseau routier national pour
défendre les intérêts des automobilistes**

[Journal Officiel du 27.11.2009](#)

Paris, le 30 novembre 2009 – L'association « 40 millions d'automobilistes » a obtenu du Secrétaire d'Etat aux Transports ce qu'elle demandait depuis 2008 : la création d'une instance de régulation du secteur routier dans laquelle la voix des usagers pourra s'exprimer. Elle se fera le porte-parole des automobilistes, au sein du comité, qui se réunira pour la première fois le 4 décembre prochain.

Après le secteur des télécommunications, celui de l'énergie et de l'audiovisuel, les usagers pourront enfin avoir un droit de regard sur le secteur des infrastructures routières et faire remonter leurs attentes.

Le comité des usagers du réseau routier national, créé par le décret n°2009-1102 du 8 septembre 2009, a vocation à formuler des propositions et ouvrir des pistes d'amélioration notamment sur la tarification des ouvrages à péage et sur le service rendu aux usagers par les exploitants. Une synthèse des avis et recommandations exprimés par le comité sera transmise chaque année aux ministres des Transports et de l'Economie

L'un des thèmes traités en priorité par « 40 millions d'automobilistes » sera celui des tarifs autoroutiers. *« Les usagers subissent depuis des années une surtarification mise en évidence par la Cour des Comptes. Nous mettrons un point d'honneur à clarifier la situation et dissiper l'état de suspicion qui s'est progressivement instauré, en étudiant avec attention les conditions tarifaires appliquées »,* précise **René Queffélec, Président de l'association « 40 millions d'automobilistes »**.

L'association portera également toute son attention sur les contrats de concessions et de sous concession, la fluidité des péages, la qualité de services offerte sur les aires ou encore le développement des réseaux et des voies, autant de thèmes qui concernent directement les usagers.

« 40 millions d'automobilistes » siègera aux côtés de l'administration, d'autres organisations d'usagers de la route (transporteurs routiers, motards), d'élus, et de personnalités compétentes en matière de réseau routier national. Le comité institué pour une durée de cinq ans se réunira au minimum 3 fois dans l'année.

Représentante des automobilistes, l'association se fera l'interprète auprès des pouvoirs publics de leurs observations, suggestions et réclamations.



A propos de « 40 millions d'automobilistes » : www.40millionsdautomobilistes.com

Créée fin 2005, « 40 millions d'automobilistes » est une association d'intérêt général régie par la loi de 1901, active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'«automobilité», facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des pouvoirs publics et du secteur économique de la route, «40 millions d'automobilistes» rassemble, aujourd'hui, plus de 320.000 adhérents, fort du soutien de 25 automobile clubs français.

Contacts presse :

Virginie Belloir, Lucie Audren - Agence Florence Gillier Communication

Tél : 01 41 18 85 55 - Mail : virginieb@fgcom.fr; luciea@fgcom.fr